

Cahiers des charges du Membre

1. But principal du poste :

Tirer à l'arc et y prendre du plaisir.

2. Description succincte des principales taches et responsabilités :

- 2.1. Tirer à l'arc en respectant les règles de sécurités.
- 2.2. Participer à l'entretien du matériel et installations de la compagnie.
- 2.3. Participer à la mise en place et au déroulement des concours officiel de la compagnie

3. Information et communication :

- 3.1. Informer le président de tout fait significatif concernant la compagnie.
- 3.2. Communiquer ses résultats sportifs donnant droit aux mérites sportifs Lausannois (voir site de la compagnie).

4. Droits et devoirs :

- 4.1. Est en droit de jouir de toutes les installations de la compagnie.
- 4.2. Est en droit de recevoir du soutien des différents entraineurs de la compagnie.
- 4.3. Doit payer ses cotisations.
- 4.4. En plus de payer ses cotisations doit absolument donner de son temps comme stipulé aux points 2.2 et 2.3.